

leur était resté fermé, un progrès considérable. Le succès viendra en droite ligne de la méthode historique, dont il ne sera qu'une sorte de réadaptation : à tous ces points de vue, les conceptions émises au Congrès de droit comparé, au moins dans sa partie théorique et générale, intéressent au plus haut degré la science historique; car elles résument en quelque sorte toute la synthèse de l'histoire en matière de science juridique.

R. SALELLES.

CONGRÈS DES TRADITIONS POPULAIRES

Le Congrès des traditions populaires, dont le secrétaire général était M. Paul Sébillot, l'actif directeur de la *Revue des traditions populaires*, et le président M. Charles Beauquier, député, devait, dans la pensée de la Commission d'organisation, être plutôt « synthétique et comparatif que documentaire et analytique ». « Bien qu'il reste encore beaucoup à trouver et que certains points du folklore soient à peine effleurés, il semble, disait le *Programme*, que, dès maintenant, on peut essayer, en réunissant et en comparant les matériaux de provenances variées, de tirer quelques conclusions générales. »

Le Congrès a eu réellement le souci de la synthèse, et c'est ce qui le rend pour nous tout à fait intéressant.

Nous ne relèverons pas les communications particulières concernant soit la littérature orale et l'art populaire (légendes, chansons, iconographie, costumes), soit l'ethnographie traditionnelle (croyances, cultes, amulettes, etc.). Mais les conclusions d'un travail de M. Raoul Rosières — qui répondait bien au vœu de la Commission d'organisation — sur les *Lois de la vie des légendes* méritent d'être reproduites. M. Rosières « pense qu'à l'heure actuelle, on peut sortir de la période analytique pour entrer dans la période synthétique, les documents réunis étant devenus abondants et suffisants pour que l'on puisse en tirer des conclusions, sinon définitives, du moins très suggestives. Il exhorte les folkloristes à rassembler méthodiquement tous



les documents nationaux qu'ils ont recueillis et à les classer par genres et par espèces. Ce n'est qu'après l'accomplissement de ce travail qu'il sera possible de tirer de ces documents les lois qui régissent la vie des contes et des légendes. Or, malgré l'état de dispersion où se trouvent les matériaux folkloriques, quelques-unes de ces lois se révèlent déjà avec évidence. On peut formuler avec certitude la loi des origines : *Chez tous les peuples de même capacité mentale l'imagination procède pareillement et arrive parfois à des créations légendaires semblables.* On pourrait aussi formuler cette loi des transpositions : *A mesure que la renommée d'un héros faiblit, la légende qui avait été créée pour l'honorer, le quitte et s'attache à un héros plus fameux.* Il y a aussi des lois des adaptations : *Toute légende qui change de milieu se transforme pour s'adapter aux conditions ethnographiques et sociales de ce nouveau milieu.* On pourra constater bien d'autres lois encore. Et, ce faisant, le folklore aura rendu à l'histoire l'immense service de lui donner des règles sûres pour toujours distinguer un fait historique d'un fait légendaire. »

Or, le travail de synthèse ne peut s'accomplir sans une bonne bibliographie. Dans la première séance, M. Paul Sébillot avait donné lecture d'une lettre du grand traditionniste italien, Giuseppe Pitrè, directeur de l'*Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, qui appelait l'attention du Congrès sur la nécessité d'une bibliographie du folklore des diverses nations. « *Nous avons besoin*, y disait M. Pitrè, *de savoir ce qui a été fait, pour savoir ce qui reste à faire, et aussi pour éviter des répétitions inutiles d'œuvres déjà faites,* et ne pas nous disperser sur de *vieilles nouveautés.* » Le Congrès émet donc un vœu pour hâter la publication des travaux d'une Commission de bibliographie, constituée dès 1889, qui a formé d'importants dossiers et qui, pour la France, a presque terminé sa besogne. Le Congrès émet aussi le vœu d'une entente internationale des folkloristes pour établir une bibliographie des divers pays, en français, en anglais et en allemand.

D'autre part, on s'est préoccupé de rendre l'enquête traditionniste plus complète et plus méthodique. M. Paul Sébillot avait dressé en 1893, pour le Congrès de Chicago, une carte de l'exploration traditionniste en France. « Il en résulte que si plusieurs provinces, les deux Bretagnes, la Gascogne, le pays basque, ont

été bien explorés, il reste encore beaucoup de terres presque vierges. Depuis 1893, la carte, sauf en deux ou trois points, ne s'est pas sensiblement modifiée. » Or le Congrès émet le vœu que, sous le couvert du ministère de l'Instruction publique, il soit adressé aux sociétés savantes des départements, et à des personnalités dépendant du ministère, des appels ou des questionnaires pour recueillir les traditions des divers pays. Enfin le Dr Azoulay a montré le parti qu'on pouvait tirer du phonographe pour l'étude des traditions populaires.

Nous nous sommes servi, pour ce compte rendu, de la *Revue des traditions populaires*¹. On peut juger, par ce que nous en avons tiré, des services qu'a rendus ce Congrès à un ordre de recherches « qui tient le milieu, déclare la lettre déjà citée de Giuseppe Pitrè, entre l'ethnographie et la linguistique, et fournit un puissant secours à l'anthropologie, à la sociologie, à l'histoire », autrement dit à la synthèse historique.

CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE ET D'ARCHÉOLOGIE PRÉHISTORIQUES

Le Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques, qui s'est tenu à Paris du 20 au 25 août, paraît avoir ressuscité, au moins pour quelque temps, une institution qui semblait morte. Les discours prononcés à la séance d'ouverture, tant celui du président, M. Alexandre Bertrand, que celui du secrétaire général, le Dr Verneau, ont constaté le fait. A partir du Congrès de Neuchâtel de 1866, les Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques se sont d'abord succédé régulièrement d'année en année : Congrès de Paris, 1867 ; Congrès de Norwich, 1868 ; Congrès de Copenhague, 1869 ; Congrès de Bologne, 1871 ; Congrès de Bruxelles, 1872. Ils commencent alors à s'espacer ; le Congrès de Stockholm se tient en 1874 ; le Congrès de Pesth en 1876. Les préhistoriens ne se réunissent plus ensuite qu'en 1880, à Lisbonne. L'intervalle des sessions continue à s'accroître. Un Congrès se réunit à Paris en 1889,

1. Numéro de septembre 1900, pp. 433-434, compte rendu de M. Paul Sébillot.

un autre à Moscou en 1892. Et ce dernier paraît interrompre la tradition en ne désignant ni le lieu de réunion, ni le président du Congrès suivant. Les congressistes de Paris se sont préoccupés de renouer le fil rompu. Ils se sont donné rendez-vous à Vienne pour une date prochaine et ont désigné leur président futur.

Nous avons à nous demander si, en dehors d'un pieux respect pour une tradition déjà longue, du plaisir que les hommes qui s'occupent d'une même science ont à se trouver réunis, cette institution a une raison d'être. C'est-à-dire si le travail qu'elle produit ne ressemble pas exclusivement à celui d'une société scientifique locale ou d'un bon périodique.

En fait, le Congrès de 1900 paraît avoir réussi. Le Comité d'organisation a recueilli rapidement les approbations nécessaires. Si le nombre des adhérents n'a pas été aussi considérable que celui du Congrès de 1889, il a été notable. Les communications ont été assez nombreuses pour qu'on ait été obligé non seulement d'en écarter un grand nombre, mais encore de tenir une séance supplémentaire, et, chose remarquable en ce temps d'Exposition, les séances ont été fort suivies et la salle était pleine.

Ce succès relatif ne doit point nous abuser sur la réelle utilité scientifique du Congrès. Il est probable que ce succès se renouvellera, car il a des causes durables. A première vue la réunion des mots anthropologie et archéologie préhistoriques peut paraître incohérente. En fait, le Congrès rapproche et réunit des savants qui appartiennent à des spécialités fort éloignées les unes des autres, des anatomistes, des géologues, des paléontologues, des ethnographes, des sociologues, des archéologues et même des linguistes. Mais, en dépit des apparences, ces savants ont des intérêts communs, et c'est à une science cohérente qu'ils apportent le concours de leurs connaissances spéciales. L'abondance des communications a déterminé le secrétaire général du Congrès à proposer la formation de deux sections réunissant l'une les spécialistes de l'anthropologie physique, l'autre les archéologues proprement dits. La scission décidée en principe, on a eu toutes les peines du monde à la réaliser, et encore n'y a-t-on réussi que pour une seule séance. Les mêmes personnes, qui ont tenu à écouter une communication de M. Duckworth sur les lésions fémorales des orangs comparées aux lésions du fémur trouvé avec le crâne du *Pithecanthropus erectus* de Java, se sont intéressées à

une communication de M. Salomon Reinach sur une nécropole albanaise du III^e ou du IV^e siècle de notre ère. En réalité, il est impossible de s'occuper de l'étude typologique, c'est-à-dire de l'étude archéologique, des reliques des civilisations primitives sans se préoccuper des races auxquelles ces civilisations appartiennent et des faits géologiques qui peuvent seuls servir à en établir la chronologie. L'archéologie préhistorique est un excellent type de science synthétique. Il y a plus. C'est une méthode semblable dans ses principes qui dirige l'étude des stations paléolithiques, celle des débuts de la civilisation méditerranéenne et même, au cours de l'histoire, celle de l'archéologie mérovingienne. De part et d'autre, en l'absence de documents chronologiques écrits, les savants ont été obligés, pour arriver à une classification quelconque des faits qui se présentent à leurs recherches, de recourir à une comparaison systématique des types, dont la superposition logique supplée à la chronologie. C'est cette méthode qui fait l'unité réelle de cette science préhistorique dont le domaine est si vague, parce qu'il s'est progressivement accru des provinces de l'archéologie où cette même méthode a dû être appliquée. C'est un élément important d'entente et de rapprochement entre les savants qui se réunissent pour constituer une science qui emprunte des matériaux à plusieurs autres. J'ai cru devoir y insister un peu dans cette Revue destinée à l'étude des questions d'organisation scientifique. C'est un élément de vie et d'action qui manque précisément à un Congrès nouveau qui s'est tenu à Paris, peu après le Congrès d'anthropologie, le Congrès d'histoire des religions. Ajoutons que l'archéologie préhistorique a été à ses débuts une science internationale, une science de Congrès internationaux. Le besoin de contrôler sur place des faits contestés, le besoin d'organiser la science en rapprochant les faits trop isolés, trop peu nombreux et trop incohérents au moyen d'une construction conventionnelle et provisoire, ont déterminé la réunion fréquente de savants venus de tous les coins de l'horizon. L'unité de langue du Congrès, qu'ils ont sagement établie à l'origine et que le dernier Congrès vient de voter encore sur la proposition de ses membres non français, vient s'ajouter à l'unité de langue scientifique et à l'unité de méthode pour donner au corps des anthropologues et des préhistoriens une cohésion rare et durable.

Enfin les organisateurs du récent Congrès n'avaient pas à

s'adresser seulement à un état-major universitaire et à des bonnes volontés isolées. Les diverses sociétés nationales d'anthropologie encadrent un grand nombre de chercheurs qui, pour n'être point des savants officiels, ne doivent point être considérés comme des amateurs. La moindre fouille, si elle est bien faite, est une contribution à la science, et les matériaux de cette science sont partout. Grâce aux fondateurs du préhistorique, grâce surtout à Gabriel de Mortillet et à son manuel, il n'est pas nécessaire d'avoir usé sa vie dans de longues études spéciales pour être en état d'apprécier la valeur, la signification et la place des produits d'une fouille isolée. Les cadres tracés par M. de Mortillet peuvent être conventionnels, ils sont utiles parce qu'ils sont des cadres. Il y a donc un public nombreux qui s'intéresse à l'archéologie préhistorique et qui s'y intéresse activement, un groupe considérable de savants, qui non seulement ont des raisons de s'entendre, mais encore ont le sentiment toujours présent de la mutuelle dépendance de leurs recherches particulières, alors que cette dépendance n'est pas toujours imposée par les faits comme dans les sciences dont la matière est mieux définie, mais qu'elle a besoin au contraire d'être continuellement constatée, établie, confirmée, votée par le consentement général. Si ces savants ont répondu en grand nombre à l'appel du Comité d'organisation du Congrès de 1900, cet empressement a donc des raisons qui tiennent à la bonne organisation de la science préhistorique.

Reste à savoir si le Congrès a répondu aux besoins des congressistes.

L'organisation de l'archéologie préhistorique est en partie l'œuvre des premiers Congrès. Ils ont servi d'abord à publier les découvertes. Quand leur institution fut décidée par la réunion de la Spezzia, en 1865, la première revue spéciale d'archéologie préhistorique, les *Matériaux pour l'histoire positive et philosophique de l'homme*, venait à peine d'être fondée (1864) par l'un des savants assemblés à la Spezzia. Le préhistorique manquait d'organes. Mais leur principal service est d'avoir réussi à créer l'entente sur les principes de la méthode et sur la terminologie de la science nouvelle. C'est au Congrès de Bruxelles, en 1872, que M. de Mortillet exposa pour la première fois la classification industrielle de l'époque quaternaire et c'est grâce aux Congrès que cette classification s'est rapidement imposée aux préhistoriens. Ce furent

les premiers conciles de l'archéologie préhistorique, ceux qui lui dictèrent ses symboles et ses credos.

Les préhistoriens ont-ils à se prononcer aujourd'hui sur des conventions provisoires nécessaires à la mise en commun des résultats de leurs travaux? Ont-ils à discuter aujourd'hui sur quelque question vaste et douteuse à laquelle quelques heures de débats oraux, où l'on fait effort pour se comprendre, apportent plus de lumière que des volumes de polémique? En réalité, le dernier Congrès qui, en tant que Congrès, ait présenté un intérêt particulier, est celui qui s'est tenu à Lisbonne, en 1880. Il a eu à s'occuper de deux questions importantes pour la détermination des grandes lignes de l'archéologie préhistorique, la découverte de prétendues traces de l'homme tertiaire en Portugal et celle de Kjökkenmøddings dans la vallée du Tage.

Nous avons entendu au Congrès de 1900 revenir périodiquement l'apologie de la classification de M. de Mortillet. Il paraît bien que personne ne songe à la mettre de côté, et que retouchée et redressée elle servira pendant de longues années encore. La nouvelle génération des préhistoriens, satisfaite des lignes générales tracées par ses devanciers semble être plus préoccupée d'approfondir ses connaissances dans des domaines étroitement délimités. C'est un fait caractéristique que l'Allemagne, où tant d'efforts ont été consacrés aux études préhistoriques ait été peu représentée au Congrès de 1900, et, chose remarquable, c'était surtout les chefs de file qui manquaient. Beaucoup d'entr'eux, qui avaient envoyé leur adhésion, ne sont point venus. Mayence n'était pas représentée. Le professeur Virchow seul représentait Berlin; encore n'a-t-il pu faire qu'une courte apparition aux séances. On peut donc croire que la synthèse déjà faite paraît pour le moment suffisante. Le préhistorique est en train de construire ses églises locales. Ses conciles nationaux et ses assemblées régulières suffisent à ses besoins. A vrai dire, cette situation est sans doute temporaire et telle question peut être soulevée qui rende nécessaire de nouveau une entente générale. De nouvelles fouilles en Sicile, en Crète, en Egypte, dans le sud de l'Espagne peuvent présenter sous un jour nouveau la préhistoire du monde méditerranéen. De nouvelles découvertes à Java ou ailleurs peuvent rendre utile un débat nouveau sur l'origine de l'espèce humaine. On pourrait allonger facilement la liste des questions possibles.

Les deux que j'indique ici étaient au programme du Comité d'organisation. Mais elles ont à peine été effleurées.

Quant à la publication des découvertes particulières, les Congrès ne peuvent plus présenter maintenant la même utilité que les assemblées antérieures. Le préhistorique est maintenant bien pourvu d'excellentes revues nationales, dont quelques-unes comme l'*Anthropologie* et l'*Archiv für Anthropologie*, pour ne point en citer d'autres, renseignent leurs lecteurs par de copieuses bibliographies sur les travaux publiés dans les pays voisins. Un progrès reste à faire qui sortira peut-être du Congrès de 1900. Il a été décidé que les auteurs de publications en langues slaves et en hongrois traduiraient la rubrique de leurs planches en français. Nous n'aurons plus rien à désirer le jour où l'on aura fondé des *Archives d'archéologie slave*, publiées dans une des langues occidentales. En attendant il est encore utile d'entendre des exposés comme celui que M. Volkov a fait sur l'industrie des stations néolithiques prémyciennes fouillées en Ukraine par M. Khvoïka, conservateur du Musée de Kiew. Mais on peut dire en somme que pour ce qui concerne la publication des travaux allemands, anglais, espagnols, français, italiens et portugais, les Congrès internationaux sont absolument inutiles.

On a donc présenté surtout au Congrès de 1900 des travaux de détail fort intéressants, mais qui ne se distinguaient en rien d'excellents articles de revue. L'abbé Parat a décrit minutieusement les grottes de la Cure et de l'Yonne. M. G. Chauvet a présenté des haches et une série de poteries de l'âge du bronze trouvées dans les fouilles du département de la Charente. Ces communications ont valu à leurs auteurs la grande estime de leurs collègues. Auraient-elles perdu à paraître dans l'*Anthropologie* ou ailleurs ?

Quelques questions d'ordre général ont été soulevées. Mais les unes ont été écartées faute de pièces, les autres avaient été et amplement traitées ailleurs.

M. Lehmann-Nitsche, délégué du Musée de La Plata, a signalé dans une couche de la Pampa, qu'il attribue à l'époque miocène, une série de morceaux d'argile cuite qui lui paraissent être des témoins de l'activité humaine. On lui a objecté que les documents présentés étaient encore insuffisants pour prêter à une discussion utile. M. Rutot, conservateur du Musée royal d'histoire naturelle de Belgique, a ramené sur le tapis la question de l'industrie préhellénique

que les Belges désignent sous le nom de mesvinienne. La question ne peut être discutée avec fruit qu'en Belgique en face des pièces. M. Rutot a dit avec raison qu'en bonne logique on devait supposer entre le rognon de silex et la hache chelléenne en amande toute une série de formes intermédiaires, d'outils simples. Mais ces considérations méthodiques, qui eussent défrayé la discussion dans les premiers Congrès, n'ont pas arrêté un instant l'attention de celui-ci. On a longuement parlé de l'étage dit campignien et de la transition de l'époque paléolithique à l'époque néolithique, mais ni le Dr Capitan, ni M. Adrien de Mortillet n'ont ajouté de considérations nouvelles à celles qu'ils avaient présentées à la Société d'Anthropologie. Le Congrès a assisté à une simple réédition de leurs discussions précédentes. C'est dans la *Revue de l'Ecole d'Anthropologie* et dans le *Bulletin de la Société d'Anthropologie* que l'on devra toujours chercher ce que ces deux savants ont apporté de neuf à l'étude de cette question. Sans compter que la question, même en tant que question de méthode, n'est pas nouvelle et que les arguments apportés de part et d'autre nous laissent encore dans l'obscurité. — Des principes de méthode importants ont été exposés par M. Montelius. Il a attiré l'attention sur ce que les civilisations orientales, entrées plus tôt dans l'histoire, pouvaient fournir d'éléments de chronologie à l'étude du préhistorique de l'Occident et du Nord. M. Montelius a exposé ses idées sur la contemporanéité relative des formes semblables et sur la continuité des couches stratifiées de la civilisation. M. Montelius n'a pas par bonheur attendu le Congrès de 1900 pour appliquer ses méthodes.

D'autres questions ont été passées sous silence. La découverte en Crète par M. Arthur Evans d'un grand nombre d'inscriptions encore indéchiffrables, eût pu donner lieu à des échanges d'idées instructifs. Un mot de Sir John Evans est la seule allusion qui y ait été faite. Il eût appartenu au Congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques de se prononcer sur la valeur de l'*Anthroposociologie*. Nous regrettons à peine qu'il n'en ait pas été question. Ces remarques n'ont pas d'autre but que de mettre en lumière le peu de passion apporté par les congressistes de 1900 à la discussion des questions générales et des principes de méthode.

Des documents très importants ont été présentés ou signalés au Congrès. Notons d'abord les gravures rupestres néolithiques de la région d'In-Çala, dont M. Flamand a apporté des dessins et des

photographies. M. Kunz a fait connaître un bloc de néphrite trouvé dans la carrière de Jordansmühl qui pèse 2140 kilogrammes, c'est-à-dire plus à lui seul que ne pèsent probablement ensemble toutes les haches de néphrite d'Europe; du coup il n'est plus nécessaire de les faire venir d'Orient. L'abbé Hermet a décrit une nouvelle série de « statues-menhirs ». M. Maška a exposé des objets trouvés par lui en Moravie, à Predmošt, dans une sépulture de chasseurs de mammoth, entre autres une sorte de statuette grossièrement taillée dans un métacarpien du même animal. Mais plaçons-nous au point de vue de l'utilité spéciale des Congrès dans l'organisation du travail scientifique. Les gravures de M. Flamand étaient déjà connues, ou censées connues, par une communication faite à l'Académie des Inscriptions; elles ne prêtaient point d'ailleurs à la discussion. Il y a longtemps, d'autre part, que l'on a commencé à trouver de la néphrite à Jordansmühl; M. Kunz ajoute simplement un fait décisif aux faits déjà connus (Salomon Reinach, *Chroniques d'Orient*, 1896, p. 221; *Le Mirage oriental*). L'abbé Hermet complète une série de monuments dont on lui doit depuis longtemps déjà la découverte. Quant à la statuette de M. Maška, nous devons la joindre à la statuette de Brünn publiée par M. Makowsky (*Mitth. Anthr. Gesellsch. Wien*, xxii, 1892, p. 73 sqq.); ce n'est pas à proprement parler une révélation.

Je ne signale ici que pour mémoire une communication sur les Migrations préhistoriques dont l'auteur, M. Wilser, a repris une thèse déjà ancienne sur l'origine polaire de l'homme. On lui a fait remarquer avec raison que le rôle des Congrès n'était pas de faire un sort aux hypothèses délaissées.

Il résulte de ce qui vient d'être dit sur le caractère des communications, que leur discussion n'a pas eu un intérêt scientifique capital. Elle a confirmé des faits déjà établis et connus. Elle s'est animée quand elle a rallumé des querelles plus ou moins éteintes. L'on a prodigué les approbations, les témoignages d'estime et d'amitié réciproques, inutiles à la science, mais chers aux savants. Il n'est que juste que nous donnions ici un écho des applaudissements qui ont salué M. Montelius, le professeur Virchow, M. Wilson, le conservateur de la section d'Archéologie préhistorique du *National Museum* de Washington, M. Piette dont les fouilles de Brassempouy et du Mas d'Azil ont fourni les documents les meilleurs et les plus complets que nous possédions sur la fin de

l'époque quaternaire et le passage de la civilisation dite paléolithique à la civilisation dite néolithique.

Le Congrès a eu à se prononcer sur deux questions d'organisation scientifique. M. Voss, directeur du Musée d'Ethnographie de Berlin, l'a fait saisir d'une proposition tendant à l'établissement de cartes préhistoriques d'un modèle uniforme. On a généralement reconnu, à la suite de M. Salomon Reinach, qu'il serait plus urgent de faire des publications sommaires, des catalogues largement et simplement illustrés du plus grand nombre d'objets possible. La proposition a été renvoyée à une Commission, dite de la carte, nommée par un Congrès passé et qui s'est, jusqu'à présent, sagement abstenue de rien faire.

D'autre part, le Dr Cancalon a demandé au Congrès d'émettre un vœu pour la préservation des stations typiques pittoresques. Le vœu s'est enflé sur la proposition de M. Reinach, et l'on a demandé aux pouvoirs publics d'interdire le droit de fouiller à toute personne qui ne serait pas qualifiée ou surveillée par un archéologue qualifié. L'amendement de M. Reinach, même dans cette forme bénigne, a soulevé quelques colères dans l'auditoire. On a accusé les savants « officiels » de vouloir entraver la liberté des fouilles de leurs collègues moins titrés. Craintes inutiles, car il est bien probable que le vœu restera platonique.

Mais, en somme, si le Congrès de 1900 n'a pas prouvé que la résurrection des Congrès d'archéologie préhistorique soit tout à fait indispensable, il a témoigné d'une activité scientifique très appréciable. Pour en rendre compte il faudrait d'abord citer *in extenso* la liste des questions proposées par le Comité d'organisation. C'était presque le programme d'une science. Les communications, par malheur, n'ont répondu qu'à peu près aux questions.

J'en ai déjà signalé en passant la plus grande partie. J'épuiserai à peu près la liste des travaux, dont il peut être utile d'indiquer ici l'existence, en mentionnant deux communications relatives à l'âge de pierre en Afrique, l'une du Dr Hamy sur les objets néolithiques trouvés dans la grotte du Kakimbon (Guinée française); l'autre de M. Antonio Taramelli sur une série d'outils du Congo, appartenant au Musée de Turin. Le prince Paul Poutiatine a parlé du perfectionnement progressif des industries représentées dans la station de Bologoie entre Moscou et Pétersbourg; le baron de Loë, conservateur des Musées royaux de Bruxelles, a décrit de

récentes découvertes de palaffites dans la Flandre occidentale. On est tombé d'accord pour confirmer les divisions du deuxième âge du fer proposées par Tischler (Déchelette, *Les Fouilles du mont Beuvray*; H. Hubert, *Sur une tombe à char de la deuxième période de la Tène*). La deuxième question soumettait à la discussion l'hypothèse des migrations préhistoriques. M. Silva Telles a donné des exemples de la dégénérescence chez les races transplantées, empruntés aux colonies portugaises de l'Afrique. M. Bloch, vivement critiqué par M. Manouvrier et par le Dr Verneau, a soutenu que les brachycéphales d'Europe étaient issus des dolichocéphales locaux. Pour finir, je signale un mémoire sur les Indigènes d'Australie, où M. Matthews fait remonter l'origine de l'organisation sociale et les lois du mariage des tribus australiennes aux guerres des clans primitifs. L'assujettissement des clans les uns par les autres et leurs conséquences eurent une répercussion durable dans l'organisation des tribus; l'*intermariage* se produit entre un clan conquérant et un clan conquis; les cérémonies d'initiation reproduisent dramatiquement des attaques qui avaient pour résultat immédiat l'enlèvement des enfants et la séquestration des femmes.

L'activité du Congrès d'archéologie préhistorique de 1900 n'accuse que plus fortement l'inutilité de son rôle comme organe scientifique spécial. La publication de ses travaux ressemblera au bulletin d'une bonne Société d'anthropologie. Est-ce là le but d'un Congrès international? Je me suis permis d'insister sur cet examen de l'utilité du Congrès d'archéologie préhistorique, parce que ce Congrès peut être considéré comme un bon exemple de Congrès, que l'archéologie préhistorique est une science bien organisée et qui n'est pas encore surchargée d'organes inutiles et que c'est précisément une science où les Congrès ont rendu en leur temps les services qui leur sont propres.

HENRI HUBERT.

Terminons cette revue en rapportant deux vœux qu'a émis le Congrès de l'enseignement supérieur, l'un pour enrichir les hautes études, l'autre pour réaliser une plus étroite solidarité scientifique.

Il a demandé — d'accord en cela avec les Congrès spéciaux — la création, dans toutes les Universités, de cours d'histoire com-

parée des religions et de cours d'histoire des arts plastiques et de la musique.

Il a voté un vœu de M. Larnaude, tendant à une union de plus en plus intime des diverses Facultés, et mis à l'ordre du jour du prochain Congrès une proposition plus radicale de M. Gabriel Monod, appuyée par plusieurs professeurs de droit, de sciences et de lettres, tendant à supprimer la division actuelle en Facultés distinctes et à réunir tous les enseignements consacrés à la culture générale et à la recherche scientifique en un seul corps d'Université, dans lequel des Instituts d'un caractère spécial et pratique formeraient, en vue d'examens professionnels, les juristes, les médecins, les professeurs, les diplomates, les administrateurs, etc. ¹.

1- Nous empruntons ce texte à M. Monod lui-même (*Revue historique* de septembre-octobre).